



**ENQUETE PUBLIQUE**

**Établissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars  
1999 relatif au permis unique**

Concerne la demande de **BENEO-ORAFI sa dont les bureaux sont établis rue I. Maréchal n° 1 à  
4360 OREYE** visant :

*Le maintien en activité des installations existantes et l'augmentation de la capacité de production de  
l'usine produisant principalement de l'inuline et des oligofructoses à partir de racines de chicorées.*

L'établissement est situé rue L. Maréchal n°1 à 4360 Oreye.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, Service urbanisme, Rue de la Westrée, 9 à  
4360 OREYE à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

| Date d'affichage de<br>la demande | Date d'ouverture de<br>l'enquête | Lieu, date et heure de clôture de<br>l'enquête   | Les observations écrites peuvent être<br>adressées à :        |
|-----------------------------------|----------------------------------|--|---|
| 23 novembre 2022                  | 1 <sup>er</sup> décembre 2022    | Administration communale d'Oreye<br>Rue de la Westrée 9<br>4360 OREYE<br><b>9 janvier 2023 à 10h</b> | Collège communal d'Oreye<br>Rue de la Westrée 9<br>4360 OREYE |

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande  
susmentionnée, et qu'une étude d'incidence est requise et disponible pour ce dossier.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture de l'enquête jusqu'à sa date de clôture tous les  
jours ouvrables pendant les heures de service, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h, ainsi que le  
mardi de 16h à 20h. Toutes les consultations se font **sur rendez-vous** pris au plus tard 24h à l'avance (tél. :  
019 33 89 48 – benedict.monfort@oreye.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le  
délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement  
ou, à défaut par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

du demandeur : BENEO ORAFI, Jean CROQUET (019 67 94 40)

du fonctionnaire technique : Madame Marianne Petitjean (Tél. 04/224 57 57)

SPW-DPA - Montagne St-Walburge 2 à 4000 LIEGE,

du fonctionnaire délégué : Madame Anne-Valérie BARLET, Fonctionnaire déléguée

SPW-TLPE - Montagne Ste Walburge, 2 à 4000 LIEGE.

A Oreye, le 14 novembre 2022

Le Bourgmestre  
J.-M. DAERDEN